

38

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION FILIÈRE AUTOMOBILE

une enveloppe de

200 M€

pour la filière automobile

— QUELS PROJETS ?

L'État lance un vaste **plan de relance automobile** de plus de 8 milliards d'euros pour des industries plus compétitives et décarbonnées. Parmi les mesures, **une enveloppe de 200 M€ a été allouée en soutien aux investissements** dans la filière. Les entreprises ont jusqu'au 31 juillet 2020 pour déposer un dossier.

Les projets attendus concernent :

- ↳ **La diversification** par des innovations de produits ou de procédés ;
- ↳ **La modernisation industrielle** des sites de production ;
- ↳ **La transformation numérique** (industrie du futur) ;
- ↳ **L'amélioration de la performance environnementale** des sites de production, notamment leur contribution à l'économie circulaire ;
- ↳ La consolidation de la filière.

— IMPORTANT !

Sont considérées dans la filière automobile les entreprises quelle que soit leur taille avec une part d'au moins 20% du chiffre d'affaires lié à la filière sur les 2 dernières années.

- ↳ Les **projets doivent être d'au moins 200 K€**.
- ↳ Le plan d'affaires, les retombées sociales, environnementales, économiques et technologiques, seront étudiées avec attention.

⚠ **Jusqu'au 31 juillet 2020.**



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et Grande Entreprise



FORME DE L'AIDE

Subvention



PÉRIODE

Dépôt des dossiers
jusqu'au 31/07/2020

17 ANS

D'expérience

53 M€

D'aides publiques
obtenues en 2019

4

Implantations
en France

46

Collaborateurs



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

